

FRA-3103-1

Décoder l'information et la publicité

Textes et questionnaire

La maltraitance des personnes âgées



Précisions

Vous vous apprêtez à faire une situation d'aide à l'évaluation en lien avec la maltraitance des personnes âgées.

Ce document de 21 pages se voit comme une préparation guidée en lien avec votre examen FRA-3103-1.

Vous y trouverez des questions préparatoires qui vous serviront à bâtir vos réponses élaborées comme celles attendues à l'examen.

Les questions 8-13-17-20-23 et 30 sont celles qui représentent le mieux celles à l'évaluation.

- Les questions 1 à 7 serviront à sortir les éléments clés pour répondre à la question 8.
- Les questions 9 à 12 serviront à sortir les éléments clés pour répondre à la question 13.
- Les questions 14 à 16 serviront à sortir les éléments clés pour répondre à la question 17.
- Les questions 18 et 19 serviront à sortir les éléments clés pour répondre à la question 20.
- Les questions 21 et 22 serviront à sortir les éléments clés pour répondre à la question 23.
- Les questions 24 à 29 serviront à sortir les éléments clés pour répondre à la question 30.

Complétez toutes les questions comme si c'était votre examen ! Lisez bien les éléments demandés et formulez des réponses étoffées.

Info sur la maltraitance envers les aînés

La maltraitance est désormais perçue universellement comme un problème caché. À titre de coauteur du rapport *Missing Voices (2002)* avec l'Organisation mondiale de la Santé, le Réseau international pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés (RIPMTA) déclare que « les mauvais traitements, la négligence et l'exploitation financière à l'endroit des aînés reflètent une réalité beaucoup plus courante que ne l'admet la société ». Le rapport *Missing Voices* met en évidence des liens directs entre la maltraitance des aînés, leur perte de pouvoirs et la discrimination. Le RIPMTA ajoute que « en dernier ressort, notre défi à tous ne se limite pas à écouter ce qui est dit mais bien d'y croire puis d'agir en conséquence ».

La plupart des mauvais traitements envers les aînés se passent sous silence. L'âgisme (discrimination selon l'âge), combiné à leur perte de pouvoirs, en est le grand coupable. Le fait de donner du pouvoir aux personnes plus âgées, en les outillant afin qu'elles puissent agir pour elles-mêmes et selon leur propre gré, exercer leurs droits et défendre leurs propres intérêts, représente la meilleure arme pour contrer la maltraitance envers elles.

En tant que société, nous devons être conscients du problème de la maltraitance envers les aînés. Nous devons contribuer à l'éducation des gens afin qu'ils aient une image plus favorable des aînés et de leur contribution à la société et qu'ils puissent repérer une situation d'abus, réelle ou présumée, et d'agir en conséquence. On doit encourager un rapprochement positif entre générations afin de favoriser des attitudes plus saines parmi les plus jeunes à leur égard. Les relations intergénérationnelles peuvent aider à briser l'isolement social et à réduire la négligence des personnes âgées.

Où se manifestent les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées?

Les mauvais traitements sont habituellement infligés au domicile de la personne âgée; la plupart du temps par un enfant adulte ou beau fils ou un autre membre de la famille, tel un petit-fils ou époux. Des institutions, spécialement les établissements de soins de longue durée, peuvent être également des endroits où les aînés sont maltraités.

Signes et symptômes de mauvais traitements

Au premier coup d'œil, il se peut que vous ne reconnaissiez ou ne preniez au sérieux les signes de mauvais traitements. Ils peuvent ressembler à des symptômes de démence ou à des signes de fragilité de la personne ou encore être expliqués comme tels par un fournisseur de soins. De fait, plusieurs des signes et des symptômes de mauvais traitements envers les personnes âgées se confondent avec les symptômes de dégradation mentale mais cela ne nous donne pas le droit de les ignorer au dire du fournisseur de soins.

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/13-830-10F.pdf>

Maltraité et aîné : deux mots qui ne devraient pas rimer

Appui pour les proches aidants d'aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Source photo : www.photo-libre.fr

La maltraitance est une action ou une absence d'action d'une personne en situation de confiance qui cause du tort ou de la détresse à une autre personne. Elle peut prendre la forme d'agressions, de menaces, d'impositions, de vols, d'attouchements, de négligence, etc. La maltraitance peut être récurrente ou relever d'un seul incident.

En février 2012, l'Agence de la Santé et des Services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean présentait un portrait diagnostique en lien avec le phénomène de la maltraitance envers les personnes âgées. Soulignant que la maltraitance est une problématique méconnue et sous-estimée, ce portrait a permis l'élaboration d'un plan d'action régionale 2012-2015 pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.

Statistiques

Chaque année, selon l'Agence QMI (2013), 3 000 personnes âgées souffrent de maltraitance au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les maltraitements psychologiques et financiers sont les formes d'abus les plus courants dans la région.

Rares signalements

Selon le Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés, 80 % des cas d'abus auprès d'un aîné ne seront pas dénoncés ou détectés. L'humiliation, la peur ou la culpabilité peuvent être un frein à la demande d'aide. Le fait que 75% des aînés maltraités connaissent leur agresseur peut expliquer la difficulté pour la personne à dénoncer les gestes de maltraitance.

Une étude fédérale montrait, en 2013, qu'à peine 17 % des cas d'abus cheminent jusqu'à des accusations criminelles. Ainsi, la majorité des plaintes n'ont pas fait l'objet d'accusation, par manque de preuve ou suite au refus de la victime de porter des accusations. La dépendance financière ou la dépendance due à une perte d'autonomie, un handicap ou une maladie, combinée à la crainte d'un changement d'hébergement amènent la plupart des victimes à ne pas dénoncer ces gestes d'abus.

Ligne Aide Abus Aînés

Depuis 2010, la Ligne Aide Abus Aînés (<http://www.aideabusaines.ca/>) propose de l'écoute, du soutien, de l'information et des références pour les aînés en situation de maltraitance ou toute personne concernée (proche aidant, membre de la famille, voisin, intervenant, etc.).

Ligne d'accompagnement régionale

Depuis 2011, la Ligue des droits et libertés de la personne du Saguenay-Lac-Saint-Jean www.ldl-saglac.com propose un service d'accompagnement dans les démarches de signalement ou de plainte de maltraitance chez les aînés en situation de handicap (perte d'autonomie, maladie, etc.). L'organisation avançait alors qu'entre 2 500 et 4 000 aînés subissent de la maltraitance dans la région. Normand Bernier, directeur de l'organisme, soutenait que ces chiffres n'étaient probablement que la pointe de l'iceberg, car la majorité des victimes n'osaient pas signaler l'abus. Pour un soutien ou un accompagnement, composez le 418-542-2777.

La bientraitance, un droit pour tous!

Demeurons vigilants au nom des aînés qui nous entourent et participons à la réduction des cas de maltraitance auprès de nos aïeules. Vous croyez être en situation de maltraitance ou vous craignez qu'une personne aînée près de vous le soit? Appelez sans tarder la [ligne Aide Abus Aînés](tel:1-888-489-2287) au 1-888-489-2287.

<http://www.lappui.org/saguenay-lac-saint-jean/pour-les-organisations/nouvelles-et-evenements/maltraite-et-aîne-deux-mots-qui-ne-devraient-pas-rimer>

|| Texte 3



Thérèse n'est pas sourde, mais on lui crie après.

Être impatient, infantiliser, rudoyer, c'est aussi ça la maltraitance.

AVEC LA MALTRAITANCE, LA VIE EST MOINS ROSE QU'ON PENSE.
Victime ou témoin, agissez : **1 888 489-2287** Ligne Aide Abus Aînés

UN QUÉBEC POUR TOUS maltraitanceaines.gouv.qc.ca Québec



Claude est grièvement blessé, mais personne ne l'a touché.

Se faire humilier, discriminer, menacer, c'est aussi ça la maltraitance.

AVEC LA MALTRAITANCE, LA VIE EST MOINS ROSE QU'ON PENSE.
Victime ou témoin, agissez : **1 888 489-2287** Ligne Aide Abus Aînés

UN QUÉBEC POUR TOUS maltraitanceaines.gouv.qc.ca Québec



Aline ne profite pas de son argent, mais ses enfants le font.

Soutenir de l'argent, faire pression pour hériter, c'est aussi ça la maltraitance.

AVEC LA MALTRAITANCE, LA VIE EST MOINS ROSE QU'ON PENSE.
Victime ou témoin, agissez : **1 888 489-2287** Ligne Aide Abus Aînés

UN QUÉBEC POUR TOUS maltraitanceaines.gouv.qc.ca Québec

1- Décrivez votre relation avec vos grands-parents.

2- Aujourd'hui, de quelle façon sont perçues les personnes âgées selon vous ?

3- Que dénonce le RIPMTA ?

4- De quelles façons peut se manifester la maltraitance chez les personnes âgées ?

5- Quelles sont les conséquences possibles pour une personne victime de maltraitance?

6- Quels outils ont été implantés pour aider les personnes maltraitées?

7- Que signifie l'intertitre : rares signalements dans le texte 2 ?

9- Complétez le tableau ci-dessous en y insérant un extrait pertinent, s'il y a lieu, pour chacune des marques de modalité.

	Texte 1	Texte 2
Emploi de figures de style ou des procédés stylistiques. (Interpellation)		
L'emploi du pronom ON		
Les temps et les modes verbaux		
Utilisation de différents types de phrases (interrogative – impérative)		
Emploi d'auxiliaires de modalité		
Emploi de pronoms ou de déterminants de 1 ^e ou de la 2 ^e personne		

10- Relevez dans le texte 1 des traces de subjectivité.

11- Qu'est-ce qui permet d'affirmer que le texte 2 est majoritairement objectif?
Donnez au moins deux raisons.

12- Pour le texte 3, déterminez si le point de vue est neutre ou engagé en expliquant votre réponse.

13- Le point de vue (neutre ou engagé) présenté est-il le même dans les trois documents? Appuyez votre réponse à l'aide d'éléments et d'indices tirés des textes. Formulez votre réponse en vous aidant des numéros précédents.

14- Que décrit l'auteur dans le texte 2 ?

15- Quel procédé explicatif l'auteur a-t-il employé dans le premier paragraphe du texte 2 ?

16- De quelle façon les statistiques employées dans le texte 2 viennent aider à votre compréhension?

17- Dans le document 2, l'auteur utilise quelques fois le même type de séquence textuelle. Dites de quel type de séquence il s'agit et comment celles-ci facilitent la compréhension du texte.

Interprétation

18- Dans le texte 1 et 2, l'auteur emploie l'interpellation. Croyez-vous que l'auteur s'adresse au même destinataire ? Qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer ?

19- Quel effet l'auteur a-t-il voulu créer en insérant ces interpellations dans les deux textes?

Réaction

21- Quels types de services sont offerts à la ligne « Aide Abus Aînés » ?

22- Selon vous, quelle clientèle est visée par l'implantation de cette ressource lancée en 2010, la Ligne Aide Abus Aînés ? Pour quelles raisons croyez-vous que cette clientèle soit visée par cette ligne d'aide ?

23- C'est un fait : nous serons tous vieux un jour ou l'autre. À la lecture des textes, est-ce que cette réalité que vivent certaines personnes âgées vous fait craindre le pire pour ces gens qui vous sont chers? Justifiez votre réponse à l'aide d'éléments des différents textes, de votre expérience personnelle ou de vos repères culturels.

JUGEMENT CRITIQUE = juger de la pertinence et de la qualité

24- À votre avis, l'ensemble des documents dresse-t-il un portrait complet de la situation de la maltraitance des personnes âgées? Appuyez votre réponse avec des éléments ou exemples concrets.

25- Quel message les auteurs cherchent-ils à véhiculer dans ce dossier d'actualité ?

26- Est-il pertinent de véhiculer un tel message aujourd'hui ? Justifiez votre réponse.

27- Les trois publicités du texte 3 sont accrocheuses-elles ? Justifiez votre réponse en faisant référence à la présentation visuelle.

28- En quoi la qualité de la langue des différents textes a influencé votre compréhension des textes ?

29- Selon vous, quels critères sont les plus pertinents pour l'ensemble des textes ?

- l'organisation du texte
- le contenu
- le message transmis
- la qualité de la langue
- la présentation visuelle

30- Selon vous, les documents présentés sont-ils pertinents et de qualité? À l'aide de deux critères de la liste ci-dessous, justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments explicites et implicites du texte ainsi que sur vos repères culturels. Cochez les deux critères choisis :

- l'organisation du texte
- le contenu
- le message transmis
- la qualité de la langue
- la présentation visuelle

1er critère : _____

Justification : _____
